



Prime 13eme mois compte par heure puis par jour

Par **Marin ludovic**, le **03/12/2018** à **14:43**

Bonjour

Je suis en intérim sur mon contrat de travail il est marqué que j'ai le droit au 13eme mois (taux horaire/hjf).

En septembre il me l'on payé au nombre d'heures travaillées mais en octobre au nombre de jour. On t'il le droit?

Par **P.M.**, le **03/12/2018** à **15:24**

Bonjour,

Si c'est un taux horaire c'est donc suivant le nombre d'heures travaillées et il faudrait vois avec l'agence d'intérim s'il ne s'agit pas d'une erreur...